

## Lettre pour la rentrée du 2 novembre 2020 – Ecole élémentaire Le Grand Cèdre – GRISOLLES –

**A lire attentivement jusqu'à la signature de la directrice**

**Malgré de nombreuses vérifications, je ne suis pas à l'abri d'une erreur de mailing, si un parent n'est pas destinataire de ce mail, n'hésitez pas à me le signaler.**

Chers élèves et familles,

Nous continuons cette année scolaire 2020/2021 dans des conditions bien particulières :

- Reconfinement
- Mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire renforcées dans les écoles
- Vigipirate renforcé au niveau « Urgence Attentat »

### 1) Adaptation locale du Protocole Sanitaire National à l'école élémentaire de Grisolles

Vous pouvez consulter le dernier protocole sanitaire en suivant le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/rentree-novembre-2020-modalites-pratiques-305467>

En application du Protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires publié le 30 octobre 2020, « *Le principe est celui d'un accueil de **tous les élèves**, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire* » (page2).

*« Les parents **jouent un rôle essentiel**. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement, ou identifiés en contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école. Ils en informent le directeur. »* (page3)

Si un élève est testé avec de la fièvre supérieure ou égale à 38°C à l'école, il sera isolé dans une salle spécifique. Ses parents seront appelés immédiatement pour que l'élève quitte l'école le plus rapidement possible.

A l'école élémentaire, la distanciation d'au moins 1 mètre dans les espaces clos s'appliquera. Les contacts physiques à l'extérieurs seront à éviter.

Les élèves se laveront les mains (à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique) à minima :

- à l'arrivée dans l'école
- avant et après chaque repas
- avant et après chaque récréation
- après être allé aux toilettes
- le soir avant de quitter l'école

Les adultes de l'école porteront un masque sur tous les temps scolaires.

Pour « *les élèves de l'école élémentaire, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Il appartient aux familles de **fournir les masques pour leurs enfants, à raison de 2 par jour.*** » (page5)

L'école sera ventilée le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation et sur le temps du midi.

Un nettoyage approfondi sera effectué le matin, avant l'arrivée des élèves. Un nettoyage des points de contact les plus fréquents sera effectué sur le temps de midi.

*« La mise à disposition d'objets au sein d'une même classe (ballons, jouets, livres, jeux, crayons etc...) est permise à l'intérieur des locaux lorsqu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée. »* (page7)

Nous remettons donc en fonctionnement les choix d'organisation pour limiter le nombre de personnes en présence (élèves et familles) sur un même lieu.

Les horaires de l'école sont les mêmes qu'avant le confinement pour tous les élèves.

8h35 à 8h45 : ouverture de l'école et accueil des élèves dans les classes

8h45 à 11h45 : temps scolaire

11h45 à 13h35 : temps de midi

13h35 à 13h45 : ouverture de l'école et accueil des élèves dans les classes

13h45 à 16h : temps scolaire

**Mêmes Horaires  
pour tous les  
élèves  
8h45-11h45  
13h45-16h**

Les entrées et sorties se feront sur 2 lieux :

Entrée & Sortie

### Portail du Pré

CP Lucie LASSERRE classe n°8  
CP Fabien TAILLEFER classe n°10  
CP/CE1 Cécile TAJAN classe n°6  
CE1 Brigitte DEGRAVE classe n°9  
CE1/CE2 François GARZA classe n°11  
ULIS Charlyne GENNARO classe n°12

Entrée & Sortie

### Grand Portail

CE2 Laurence AGNÈS & Maëva BAUDIER classe n°4  
CE2/CM1 Stéphanie ROIGÉ classe n°3  
CM1/CM2 Stéphane ALMÉRAS classe n°7  
CM1/CM2 Isabelle BARROSO classe n°1  
CM1/CM2 Clément DELTEIL classe n°5  
CM1/CM2 Stéphane DINET classe n°2

L'entrée dans l'école le matin et le midi se fera directement dans la classe. Les élèves entreront dans l'école et se dirigeront directement vers le bâtiment pour aller dans leur classe.

Les récréations se dérouleront de manière échelonnée :

Les classes entrant par le Portail du pré de 10h à 10h15 et de 14h45 à 14h55

Les classes entrant par le Grand Portail de 10h20 à 10h35 et de 15h à 15h10

Nous demandons aussi [aux familles de bien s'espacer sur toute la longueur des grillages et muret de l'école pour ne pas se concentrer devant les portails et de quitter les abords de l'école rapidement après l'entrée de vos enfants.](#) Vous trouverez en pièce jointe l'attestation de déplacement scolaire.

Cela permettra de limiter les interactions sociales favorables à la propagation du virus d'une part, et d'autre part pour limiter les regroupements par rapport au plan vigipirate.

Pour une durée indéterminée, les **parents ne peuvent être autorisés à entrer dans l'école.**

Aucun retard ne sera possible, lorsque les portes sont fermées, les élèves devront être déposés pour la demi-journée suivante.

Les entrées et sorties sur temps scolaires sont à **éviter au maximum** et ne **seront strictement autorisées** qu'aux heures d'ouverture et de récréations. Il n'y aura pas de dérogation possible.

## 2) Hommage National à Samuel PATY

Contrairement aux annonces déjà faites depuis quelques jours, le dernier mail du Ministre de l'Education Nationale nous informe qu' « *en pratique, **tous les élèves reprendront les cours comme à l'habitude.** Une minute de silence sera observée lundi 2 novembre 2020 à 11h, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs, dans des conditions respectueuses du protocole sanitaire applicable. Ce temps de recueillement se*

*tiendra de préférence dans les salles de classe. [...] dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, un hommage lui sera rendu. À travers cet hommage, c'est aussi l'unité de la communauté éducative tout entière autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité que nous affirmerons. »*

Tous les élèves sont donc attendus à 8h35 aux portails désignés.

### **3) Pour la transmission des informations entre les familles et l'école**

Nous ne disposons pas de secrétariat dans les écoles. Vos appels et mails sont souvent traités le soir après l'école. Je ne peux souvent pas répondre à tous les mails individuellement.

Si vous voulez transmettre une information à l'école, **ECRIVEZ systématiquement dans le cahier de liaison.**

Les personnels au portail ne pourront pas, non plus, faire le relai des informations, le matin même.

Les informations que vous nous donnerez à l'école pour la cantine ou les temps périscolaires ne pourront pas être transmises rapidement aux services concernés. Nous vous remercions donc de leur transmettre aussi les informations que vous nous communiquez.

Soyez toujours assurés que l'accueil de tous nos élèves dans un environnement scolaire rassurant et studieux, en respect avec les mesures sanitaires, reste notre priorité.

Nous remercions M. le Maire, ses adjoints et les services de la Municipalité pour l'aide et le soutien apportés dans la mise en place de cette nouvelle organisation.

Bien cordialement,  
Pour toute l'équipe pédagogique,  
Laurence AGNES,  
Directrice.